

Mener une opération de fusion-acquisition

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Aborder les principaux aspects juridiques d'une opération de fusion-acquisition, avec un accent sur les opérations de *private equity*.
- Maîtriser les grandes étapes juridiques du déroulement d'une opération et les clés de son environnement.

Description / Contenu

LES OPÉRATIONS DE M&A

- Nature des opérations (LBO/MBO, acquisition industrielle/build-up, rapprochement, investissement minoritaire)
- Modalités de réalisation des opérations (acquisition de titres, achat de fonds de commerce, fusion/apport, souscription au capital)
- Modalités de financement des opérations (equity, dette au financement hybride (PIK/Senior Equity))
- Environnement juridique et fiscal selon la nature des opérations et leurs modalités de financement

LES PRINCIPALES ÉTAPES

- Phase préparatoire (engagement de confidentialité, info-mémorandum et lettre d'intention)
- Phase confirmatoire (due diligence et data room, formalisation et remise d'une offre ferme)
- Signing : MOU / contrat de cession
- Conditions suspensives : autorisations réglementaires, financement
- Closing

LES PRINCIPAUX CONTRATS

- Engagement de confidentialité
- Offre non engageante
- Offre ferme
- Management Package
- Contrats de cession
- Déclarations et garanties
- Pacte d'actionnaires

Q&A et QCM

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Toute personne susceptible de participer à une opération de cession ou d'acquisition et désireuse de maîtriser les clés de compréhension juridiques globales.
- La formation, compte tenu de son format et de son large spectre, n'a pas vocation à entrer dans le détail des sujets, mais présente quelques focus pratiques sur les points d'attention les plus pertinents et récurrents.

Prérequis

- Avoir déjà réalisé ou être amené à réaliser une opération de fusion-acquisition ou d'investissement.

+ pédagogiques

- Les exposés de l'intervenant seront complétés d'exemples issus de sa pratique professionnelle.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenant

- Nicolas Mayol, Avocat, Weil, Gotshal & Manges LLP

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Horaires : 9 h / 17 h 30
- Déjeuner offert
- Lieu : Paris

Tarifs

- 1 209,00 €HT* / 1 019,00 €HT**

(*) Tarif pour les non membres France Invest

(**) Tarif pour les membres France Invest

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 08/04/2025